

# À votre service



## Les actes administratifs

Document	Lieu / Pièces à fournir
<b>Carte Nationale d'Identité et Passeport</b>	Retrait du dossier en Mairie de Saint-Rémy. Dépôt du dossier sur rendez-vous en Mairie de Chalon, Sennecey-le-Grand, Buxy ou Châtenoy-le-Royal (planning des rendez-vous sur <a href="http://www.chatenoyleroyal.fr">www.chatenoyleroyal.fr</a> ; les retraits se font sans rendez-vous).
<b>Mariage</b>	Retrait du dossier en Mairie du lieu de mariage, qui doit obligatoirement être le lieu de domicile d'un des époux ou parents des époux.
<b>Titres de séjour</b>	Préfecture
<b>Attestation d'accueil</b>	Police Municipale ou Mairie. Attestation obligatoire lorsqu'on accueille à son domicile un étranger hors Union Européenne.
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Par écrit à : Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 NANTES Cedex 1 ou par internet: <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance Renseignements demandés : vos nom, prénom, adresse et date de naissance - les noms et prénoms de vos parents

### Document

### Lieu / Pièces à fournir

**Extrait d'acte de mariage**

Mairie du lieu de mariage.  
Renseignements demandés : date du mariage, noms et prénoms des époux.

**Extrait d'acte de décès**

Mairie du lieu de décès.  
Renseignements demandés : date du décès, nom et prénom(s) du défunt.

### Pour une demande de passeport ou de carte nationale d'identité :

Si vous êtes né(e) à Saint-Rémy, inutile de demander un acte de naissance ; la ville transmet directement votre acte de naissance à la Préfecture de façon dématérialisée via le dispositif COMEDEC.

La demande d'acte d'état civil pour la commune de Saint-Rémy peut être formulée à l'accueil de la Mairie, ou par courrier en indiquant les renseignements ci-dessus et en joignant une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.

**Attention aux sites frauduleux, les demandes d'actes d'état civil sont gratuites en France.**



## Les services administratifs

Mairie - 1 place Jean Jaurès

<b>Service Etat Civil (élections, cimetière, cartes d'identité, passeports, location de salles, PACS, changement de prénom, renseignements divers)</b>	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30 Mardi : 8h30-17h30 1 <sup>er</sup> samedi matin du mois : 8h30-12h	03 85 42 54 54
<b>Secrétariat des élus</b>	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	03 85 42 54 51
<b>Service Urbanisme</b>	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Fermé les mardis et jeudis après-midis	03 85 42 54 65
<b>Police Municipale</b>	Sur rendez-vous	03 85 42 54 52



## Les services à la population

<b>Médiathèque</b>	4 rue d'Ottweiler LUNDI : 10h-12h MARDI/JEUDI/VENDREDI: 10h-12h et 15h-18h MERCREDI : 10h-18h SAMEDI : 10h-16h	03 85 42 54 55
<b>ESCALE</b> (enfance, jeunesse, restaurant des enfants)	7 rue Roger Gauthier	03 85 90 90 40 espacesimoneveil@ saint-remy71.fr
<b>Espace Simone Veil</b> (seniors, logement, enfance, jeunesse, familles, sport)	Mairie - 3ème étage Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le vendredi : accueil téléphonique uniquement	
<b>CCAS</b>		03 85 90 90 40 ccas@saint-remy71.fr
<b>Services Techniques</b> (voirie, éclairage public, espaces verts, propreté)	Centre Technique Municipal Rue Alphonse Bonnot	03 85 48 91 24
<b>Vie associative</b>	Gemmes Espace Permamence le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (et sur rendez-vous)	03 85 48 92 47



## Les équipements culturels et sportifs

<b>Espace Florent Pagny</b> (école de musique)	1 rue des Alouettes	03 85 93 14 13
<b>Gymnase</b>	impasse du Gymnase	03 85 48 64 03

Deux salles omnisports et une salle de combat sont utilisées par les établissements scolaires, les associations sportives et les services municipaux.

<b>Piscine</b> Camille Muffat	rue du Champ Rosey (ouverte pendant la période estivale)
<b>Complexe Sportif</b> Michaël Jérémiasz	Rue Alphonse Bonnot A votre disposition: <b>un parcours de santé; 4 terrains de foot; 6 terrains de tennis</b> (4 en plein air et 2 couverts) et <b>un mur d'entraînement</b> de tennis.

### Le plateau des Alouettes

C'est le royaume des boules lyonnaises ou de la pétanque.

### Les city stades et le stade municipal

Vous trouverez **une piste d'athlétisme, trois terrains de baskets et le city stade** rue Roger Gauthier. Un city stade se trouve également rue Pierre Jacques à Taisey. Les jeunes peuvent y pratiquer les sports de ballons.

### Le parc Comtesse Keller

Il est avant tout un lieu paisible pour la **détente** et le pique-nique. Des **jeux pour enfants, un barbecue, des terrains de pétanque matérialisés** y sont installés.



## Autres services publics

<b>La Poste</b>	rue d'Ottweiler Saint-Rémy	
<b>Sous-préfecture</b>	rue du Général Leclerc Chalon-sur-Saône	03 85 48 55 55
<b>Le Grand Chalon</b>	23 avenue Georges Pompidou Chalon-sur-Saône	03 85 94 15 15



## Permanences des partenaires

<b>Finances publiques</b>	le jeudi matin de 9h à 12h accueil de la Mairie
<b>Mission locale</b> <b>du Chalonnais</b>	de 10h à 12h - Espace Simone Veil 14 mars - 11 avril - 9 mai - 13 juin
<b>Assistants sociaux</b> <b>du département</b>	sur rendez-vous 03 85 98 28 08



## Cimetière

**Horaires:**  
- du 1er avril au 1er octobre: 8h-21h;  
- du 2 octobre au 1er novembre: 8h-20h;  
- du 2 novembre au 31 mars: 8h-18h.

Ventes et renouvellement de concessions : renseignements en Mairie.  
Espace cavurnes et colombarium, espace de recueillement.

Pour tout renseignement contactez le service Etat Civil: 03 85 42 54 54